# 

* Date : 18-11-2016
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2016783833
* Author :

Justice de paix de Bruxelles V
Par ordonnance du 19 octobre 2016, le juge de paix Bruxelles V a prononcé des mesures de protection des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Madame Simone Sophie BERTHOLON, née à Hollerich le 27 novembre 1923, registre national n° 23.11.27-002.39, domiciliée à 1090 Jette, rue Thomaes 44, résidant CHU Brugmann U. 31, place Van Gehuchten 4, à 1020 Laeken.
Maître Patrick LECLERC, avocat à 1030 Schaerbeek, avenue Ernest Cambier 39, a été désigné en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
Pour extrait conforme : le greffier délégué, (signé) Tonon, Gaëtan.